

Département de l'Aisne

Commune de Montreuil aux Lions

COMPTE RENDU DES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 février 2020

L'an deux mille vingt et le vingt-huit février, les membres composant le Conseil Municipal de la commune de Montreuil aux Lions, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Olivier DEVRON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 13.

Date de convocation du conseil municipal : 24 février 2020.

Présents : Monsieur Olivier DEVRON, Monsieur Christian REGAL, Monsieur Pierre SAROUL, Madame Catherine CHARLES ALFRED, Monsieur Jean-Pierre DER SARKISSIAN, Madame Martine LOISEL, Madame Virginie HELBECQUE, Madame Maureen LEAL.

Absents excusés représentés : Madame Frédérique ANORGA par Madame Martine LOISEL
Monsieur Charles BENOIT par Madame Maureen LEAL
Monsieur Gérard THERON par Monsieur Christian REGAL
Madame Patricia LAMI par Monsieur Olivier DEVRON.

Absents excusés non représentés : Madame Stéphanie GUEMMI.

Secrétaire de séance : Monsieur Christian REGAL.

La séance est ouverte à 20 heures 00

donne lecture du compte-rendu du 14 décembre 2019

Vente parcelle

Monsieur le Maire informe le Conseil que la trésorerie de Charly-sur Marne, nous demande de préciser le tarif des parcelles C 2876 - C 2875 - C 2885 et C 2886.

Après en avoir délibéré, les membres précisent que le prix de vente au m² est de 30 € TTC.

Votée à l'unanimité.

Approbation des statuts du Syndicat AGEDI

Monsieur le Maire fait lecture du courrier reçu du syndicat AGEDI, concernant leur changement de statuts.

Pour rappel, le Syndicat A.G.E.D.I. est actuellement un Syndicat Mixte Fermé et va ainsi passer en Syndicat Mixte Ouvert. De plus, l'objet du Syndicat est précisé (article 3). Cette modification statutaire entrainera un certain nombre de changements dans le fonctionnement de la structure notamment concernant le renouvellement de ses instances dirigeantes.

Cette modification n'aura pas d'impact sur le montant des contributions annuelles à venir.

Après avoir pris connaissance les membres approuvent les statuts du syndicat AGEDI.

Votée à l'unanimité.

Modification du tableau des emplois

Monsieur le Maire demande la modification du tableau des emplois comme suit :

- Suppression du poste d'ATSEM à 35h à compter du 01 avril 2020
- Création d'un poste d'Agent technique territorial à 35h à compter du 01 avril 2020

Après en avoir délibéré, les membres acceptent la modification ci-dessus.

Votée à l'unanimité.

Plan d'alignement rue du Pipet

Monsieur le Maire présente le plan d'alignement de la rue du Pipet établi par la SCP CHOLLET.
Après en avoir délibéré, les membres acceptent le plan comme établi.

Votée à l'unanimité.

Motion contre la mise en place d'une taxe sur les vins

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier reçu de la Syndicat Général des Vignerons, concernant l'éventualité de taxer plus fortement les vins dont le champagne, suite aux menaces des USA.

Le SGV demande le soutien du conseil municipal pour voter une motion pour empêcher la mise en place d'une taxe sur les vins mousseux et l'ensemble des vins.

Après en avoir délibéré, les membres soutiennent le SGV.

Votée à l'unanimité.

Questions diverses

Monsieur le Maire communique le nombre d'interventions du SDIS pour 2019. Il y a eu 60 interventions contre 71 en 2018. Au cours du dernier trimestre 2019, la répartition est comme suit :

Incendie : 1

Accident de la circulation : 2

Secours à personne : 12

Opérations diverses : 2

Monsieur le Maire rappelle que tous les ans, la commune cotise au SDIS.

Monsieur le Maire fait part aux membres que suite à la tempête, les cantonniers ont débité un arbre tombé d'une parcelle privée. La famille du propriétaire décédé, a fait un don de 50euros au CCAS. Monsieur le Maire remercie la famille.

Monsieur le Maire remercie Monsieur le Maire de Château-Thierry et son service technique pour le prêt gracieux des plantes vertes lors des voeux 2020. Ainsi la salle a pu être décorer gratuitement.

En ce qui concerne le champagne servi aux voeux, celui-ci vient des vignes que la commune a récupéré, suite à la procédure des biens vacants. Une convention a été passée avec Moët et Chandon, pour que le loyer soit transférer en bouteilles de champagne, afin de limiter les dépenses pour les voeux.

Monsieur le Maire rappelle les dates des prochaines élections municipales. Le 1er tour est le 15 mars 2020. Deux listes sont déclarées. Une menée par Mr CECCALDI et une menée par Monsieur Devron, Maire sortant.

Monsieur Régál revient sur les intempéries des dernières semaines. 5 poteaux se sont cassés suite à la tempête. Des arbres des propriétaires privés sont tombés causant des dégâts importants. EDF est prévenu dans les plus brefs délais. Un groupe électrogène a été mis en place dès que possible.

Monsieur le Maire rappelle que des courriers sont régulièrement envoyés aux propriétaires afin d'élaguer leurs arbres menaçants de tomber. La mairie n'est pas inactive sur ce sujet.

Monsieur le Maire explique également que sur ordre d'EDF, de la gendarmerie et des pompiers, il est strictement interdit de couper un arbre qui touche une ligne de moyenne ou haute tension. Ce n'est pas de la mauvaise volonté à dégager la route, mais une sécurité absolue pour le personnel.

Monsieur le Maire rappelle que dès lors où des barrières de sécurité sont mises en place, il est interdit de les déplacer pour passer. Si un accident avait lieu, cela serait de la responsabilité des personnes ayant enlevé les barrières.

Monsieur SAROUL fait le point sur les différents travaux qui vont débiter sur la commune. La rue du Pipet sera barrée à compter du 02 mars jusqu'au 14 mars environ et suivants les conditions climatiques.

Les travaux de la route de Bézu débiteront le lundi 9 mars. La route sera barrée jusqu'au 20 mars suivant les conditions climatiques. Idem pour la route de la ferme de l'Hôpital.

Ces informations ont été mises sur Facebook et le site internet de la commune.

Monsieur SAROUL explique que des travaux d'écoulement d'eau ont été réalisés sur le chemin derrière la rue d'Haloup.

Monsieur le Maire fait savoir les dates des prochaines manifestations :

- 8 mars : Loto des enfants
- 15 mars : Bourse de puériculture
- 15 avril : Jeux des Lionceaux
- 26 avril : Brocante

Monsieur le Maire informe que le vote du budget est reporté car la trésorerie n'a pas arrêté les comptes, suite à un arrêt de maladie de personnel.

A 20h30 l'ordre du jour est épuisé la séance est levée.

Vu par Nous, Olivier DEVRON, Maire de la commune de Montreuil-aux-Lions, pour être affiché le 05 mars 2020, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,
Olivier DEVRON

